

DECRET N° 99-108 DU 16 FEVRIER 1999

portant approbation du budget
prévisionnel de la société des
Industries textiles du Bénin (SITEX)
pour l'exercice 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la Proclamation du 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des ministères ;
- Vu** le décret n° 96-609 du 27 décembre 1996 portant attributions, organisation, et fonctionnement du ministère de l'Industrie, et des petites et moyennes entreprises ;
- Vu** le décret n° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;

.../...

Vu le décret n° 90 -121 du 27 juin 1990 portant approbation des statuts de la société des Industries textiles du Bénin (SITEX) ;

Sur rapport conjoint du ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et du ministre du Plan, de la restructuration économique de la promotion de l'emploi ;

Le conseil des ministres entendu en sa séance du 20 janvier 1999 ;

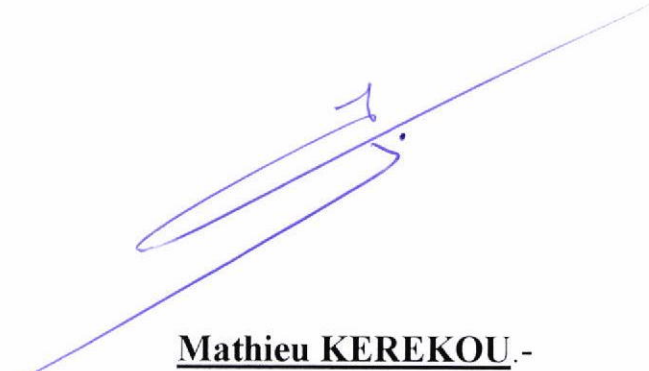
D E C R E T E :

Article 1er. - Est approuvé le budget prévisionnel de la société Industries textiles du Bénin (SITEX) pour l'exercice 1999, tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 .- Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 16 Février 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le ministre de l'Industrie et
des petites et moyennes,
entreprises,

Le ministre du Plan, de la
restructuration économique
et de la promotion de l'emploi,


Pierre John IGUE.-


Albert TEVOEDJRE.-

.../...

Le ministre des Finances,



Abdoulaye BIO-TCHANE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MIPME 4 MPREPE
4 MF 4 AUTRES MINISTÈRES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UNB-ENA-FASJEP3 JO1.-